

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 NOVEMBRE 2021

Présents : CHEVALLEREAU Pascal, DEMIZIEUX Chrystel, HARDY Yann HUDRY-CLERGEON Vincent, MASSART Nathalie, MICHEL Julien, MOLON Philippe, OUVRIER-NEYRET Pascal, PAILLOT Sarah, ROISINE Philippe, SOBOTA Sylvain, TISSOT Stéphane.

Absents (excusés) : GUYONNAUD Stéphane, JONO Jean-Marc.

MICHEL Julien est désigné secrétaire de séance.

Ordre du jour :

- 1) Approbation du compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 18 octobre 2021 ;
- 2) Finances : remboursement de frais ;
- 3) Eau potable et assainissement non collectif : transferts à la SPL O des Aravis ;
- 4) Personnels : * débat sur la protection sociale complémentaire

- * référent lanceur d'alerte ;
- 5) Informations et questions diverses.

	<i>Points abordés</i>	<i>Décisions prises</i>	<i>Points à revoir</i>
1	Approbation du compte-rendu de la séance du 18 octobre 2021	Avis favorable à l'unanimité	
2	Remboursement de frais à Jean-Marc Jono pour 29,50 €	Avis favorable à l'unanimité	
3	Transfert de la compétence assainissement non collectif à la SPL O des Aravis	Avis défavorable	
4	Débat sur la protection sociale complémentaire	La présentation a été faite	Faire un état des lieux financier et ensuite faire une simulation pour une cotisation à hauteur de 20 %
5 c)	Caution pour les associations en cas de location de salle	Déposer un seul chèque par an	Organiser une réunion à la rentrée
5 d)	Autorisation pour construction d'une structure démontable pour stockage engin de déneigement	Avis favorable	
5 d)	Report des travaux de passages surélevés au printemps prochain après goudronnage de la route Départementale ainsi que les travaux de peinture et de marquage	Avis favorable	Valider les devis en 2021 Informers les habitants du hameau

RELEVÉ DES DÉCISIONS

	<u>Décisions prises</u>	<u>Qui ?</u>	<u>Fait quoi ?</u>	<u>Comment ?</u>	<u>Pour quand ?</u>
3	Vote des tarifs de l'eau 2022 avant le 31/12/2021	Les élus	Voient avec la SPL pour travailler ensemble		Le plus rapidement possible
4	Voir avec le CDG 74 si la commune a l'obligation de nommer un référent lanceur d'alerte	Delphine	Contacte le référent du service au CDG 74		
5 d)	Faire nettoyer et contrôler les filets de protection au-dessus du hangar.	Le Maire et les élus	Demandent un devis pour les prestations Voient avec la CCVT pour une prise en charge des travaux		

3. Eau potable et assainissement non collectif : transfert à la SPL O des Aravis

Des réunions ont déjà eu lieu entre les deux structures pour la récupération des données et le transfert.

Il est prévu maintenant au 1/04/2022.

Les travaux au Sappey vont être décalés au printemps, l'entreprise a un planning trop chargé pour cette fin d'année.

5. Informations et questions diverses

a) Réseau d'alerte

Le RDV est décalé au 29 novembre au matin.

b) Passation de pouvoir au SDIS à Thônes

C'est Pascal Chevallereau qui représentera la Commune

d) Voirie

Une demande a été faite par l'entreprise de déneigement pour pouvoir faire une structure démontable à côté du hangar communal.

Le Conseil Départemental envisage de goudronner la route départementale dans le hameau du Villard.